

Direction Nationale  
des Marchés Publics  
**BON A LANCER**  
Date le 12/03/19  
Nom Koussou  
Prénom Adjélé  
Signature [Signature]



**ADN** AGENCE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT  
DU NUMÉRIQUE  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

# AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE (ADN)

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION D'UN PLAN DE RESTRUCTURATION ET/OU DE RATIONALISATION DES ACTIVITES DE L'AGENCE BENIN PRESSE (ABP), DU FOND D'APPUI A LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE (FAPA) ET DE L'OFFICE NATIONAL D'IMPRIMERIE ET DE PRESSE (ONIP) POUR LE COMPTE DE L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE**

**BON A LANCER**

Avis N° 001/2018/PR/ADN/PRMP/DAF/APM du 12/03/2019

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan de passation des Marchés Publics paru dans le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) le 1<sup>er</sup> Mars 2019.
2. L'Agence pour le Développement du Numérique (ADN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2019 des fonds divers du Budget national, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatives au recrutement d'un consultant individuel en vue de la réalisation d'un plan de restructuration et/ou de rationalisation des activités de l'ABP, du FAPA et de l'ONIP pour le compte de l'Agence pour le Développement du Numérique.
3. Les prestations comprennent les tâches suivantes :
  - Mettre en exergue les incohérences et insuffisances attachées au cadre institutionnel, juridique, organisationnel et financier des différentes structures visées ;
  - Aligner et moderniser l'organisation et la gouvernance des structures concernées en référence, d'une part, aux normes et standards édictés en la matière et, d'autre part, aux évolutions technologiques (prépondérance du numérique, connectivité accrue avec l'utilisation presque généralisée d'Internet, etc.) ;

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE  
Cotonou, le 12/03/19

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE  
DES MARCHES PUBLICS  
LE DIRECTEUR NATIONAL  
Adjélé MAMAM



- Spécifier les mutations structurelles attachées aux réformes à engager : modification ou refonte de statuts (forme juridique, missions, organisation, etc.), fusion de sociétés, création de sociétés, etc. ;
  - Evaluer l'impact financier et organisationnel des changements attachés au plan de restructuration et/ou de rationalisation proposé ;
  - Accompagner les structures dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de conduite de changement les plus appropriées.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (curriculum vitae, diplôme, preuves des missions similaires, etc.).
5. Une liste d'au moins trois (03) et au plus cinq (05) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base du plus bas prix »

La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Note pondérée pour le critère
<b>1. Qualification</b>	<b>40</b>
1.1. Diplôme : BAC + 5 en lettres ou équivalent.	10
1.2. Expérience générale : avoir au moins dix (10) années dans le domaine de la communication, des médias et du cinéma ou similaire.	20
1.3. Connaissance de la région : avoir une bonne connaissance des dynamiques dans le secteur des médias dans la sous-région ouest-africaine.	10
<b>2. Missions pertinentes réalisées</b>	<b>60</b>
2.1. Au moins quatre (04) missions de conseil dans le domaine des médias ou équivalent : 15 points par mission	60
<b>Total</b>	<b>100</b>

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est 65 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) et supérieure à cinq (05).

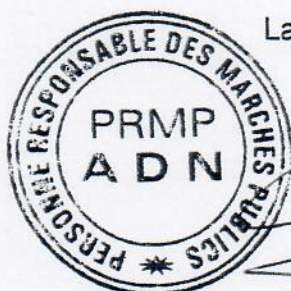
En cas d'égalité des candidats, la priorité sera donnée aux cabinets qui auront réalisés le plus de missions pertinentes.



6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique Ex-Primature, Boulevard de la Marina, en Face du Palais des Congrès à Cotonou, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin au 2ème étage du bâtiment, Tél : (+229) 229 21 30 02 36 / 67 95 16 05 E-mail : [adn.prmp@presidence.bj](mailto:adn.prmp@presidence.bj) copie [pkoudessougbe@presidence.bj](mailto:pkoudessougbe@presidence.bj), et aux heures suivantes : lundi au vendredi entre 8 heures 30 minutes et 12 heures 30 minutes et entre 15 heures et 18 heures 30 minutes.
7. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique, Ex-Primature, Boulevard de la Marina, en Face du Palais des Congrès à Cotonou, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin Tél : +229 21 30 02 36, E-mail : [adn.prmp@presidence.bj](mailto:adn.prmp@presidence.bj) copie [pkoudessougbe@presidence.bj](mailto:pkoudessougbe@presidence.bj), au 2ème étage du bâtiment au plus tard le 15/04/2019 ..... à 10 heures 00.

Cotonou, le 12/03/2019

La Personne Responsable des Marchés Publics



**BON A LANCER**

Prudence Y. KOUDESSOUGBE